Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_037-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 03 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 03 février à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; *CORBEL Samuel (suppléant) ;* DUMAIL Michel ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléan*t) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; *TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle à CHAPPÉ Fanny ; GOUDALLIER Benoît à KERHERVE Guy ; HERVÉ Gildas à LE SAOUT Aurélie ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE HOUÉROU Annie ; LE LAY Alexandra ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; NAUDIN Christian ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice :	**88 Titulaires - 43 suppléants**
Présents	59
Procurations	08
Votants	**67**
Absents	21

Date d'envoi de la convocation : mercredi 28 janvier 2026
Secrétaire de séance Elisabeth PUILLANDRE

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_037-DE

Délibération

DEL2026-02-037 **DIALOGUE SOCIAL : BREIZH AMICALE (AMICALE DU PERSONNEL DE L'AGGLOMÉRATION) : SUBVENTION 2026**

Vu le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération adopté en 2019 qui affirme la nécessité de soutenir la vie associative ;
Vu le règlement d'attribution des subventions aux associations adopté le 23 novembre 2021 (DEL2021-11-221) ;
Considérant la vitalité du tissu associatif local et de la Breizh Amicale en particulier ;
Considérant la volonté forte de l'Agglomération de maintenir son soutien aux associations malgré un contexte budgétaire contraint ;

Suite à l'étude des demandes de subventions reçues pour l'année 2026 au titre de la politique sociale de l'Agglomération, et au travail effectué au sein du Comité de la vie associative, il est proposé au Conseil d'Agglomération l'attribution d'une subvention suivant les modalités portées dans le tableau suivant :

Transfert des actions sociales initialement portées par l'Agglomération	**Montant**	**Contribution au fonds de solidarité interassociatif**	**Montant de la subvention qui sera effectivement versé à l'association**
Chèques cadeaux « Les vitrines de l'Armor à l'Argoat » à Noël	20 000 €	0	20 000 €
Reconnaissance des nouveaux retraités	3 000 €	0	3 000 €
Sous-total	*23 000 €*		*23 000 €*
Actions portées en propre par l'Amicale	**Montant**	**Contribution au fonds de solidarité interassociatif**	**Montant de la subvention qui sera effectivement versé à l'association**
Organisation de deux temps forts conviviaux (Avant l'été et en fin d'année pour Noël : spectacle, cadeaux, repas…)	17 000 €	340 €	16 660 €
Sous-total	*17 000 €*		*16 660 €*
TOTAL	**40 000 €**	**340 €**	**39 660 €**

L'Agglomération s'engage également à mettre à disposition de l'Association des locaux, et à autoriser les membres du Bureau de l'association à intervenir sur leur temps de travail au bénéfice de l'association dans la limite de 23h/an/membre du bureau.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à la Breizh Amicale ;
- Autorise le Président ou son représentant à rédiger et signer les conventions d'objectifs et de financement correspondant ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

La Secrétaire de séance,
Elisabeth PUILLANDRE